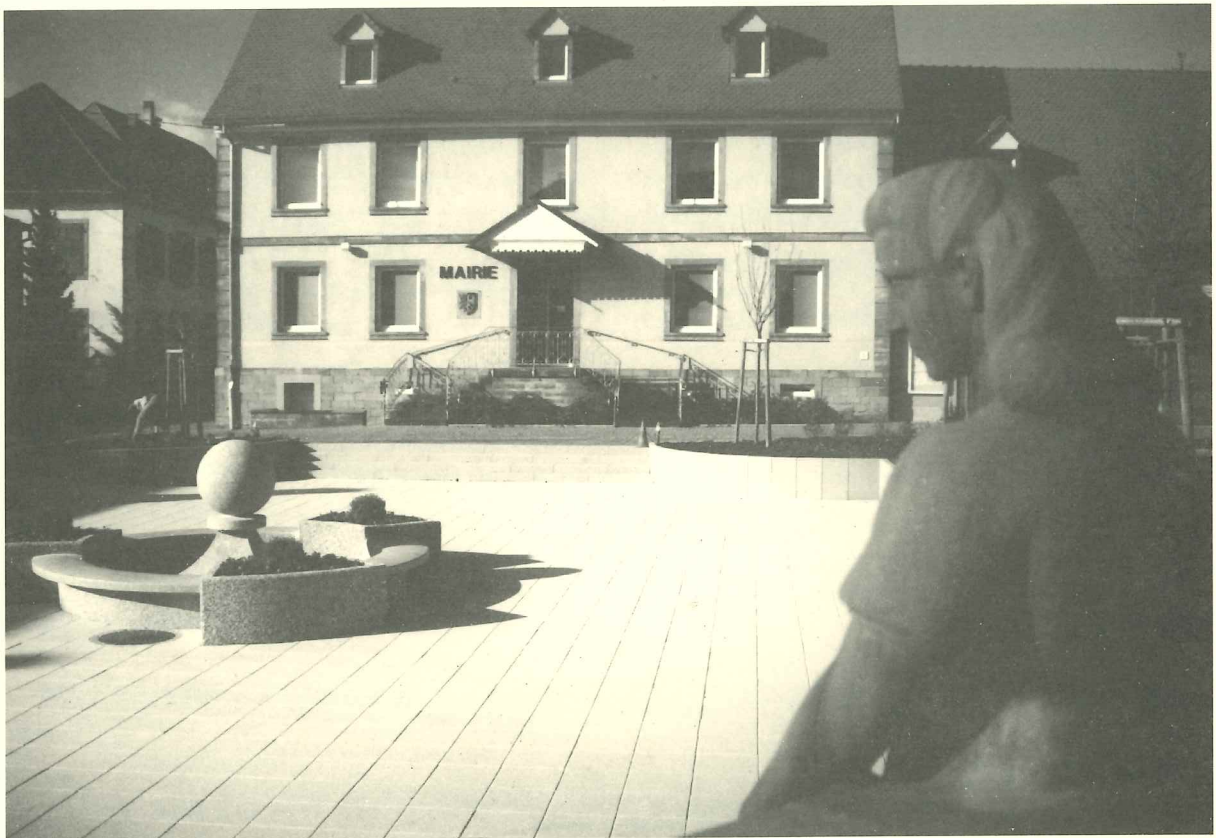


BULLETIN MUNICIPAL



GEUDERTHEIM

ANNÉE 1997
N° 11

SOMMAIRE

• Le Mot du Maire	1
• Le Budget et le Compte Administratif de la Commune	2 - 9
• Quelques décisions du Conseil Municipal	10
• Calendrier des Fêtes et Manifestations en 1998	11
• Carnet de Famille	12
• La Vie de la Commune : "Anniversaires"	13
• Ecole : Départ à la retraite de Madame TISSIER	14
Arrivée de Madame LIMBACH : Nouvelle Directrice de l'Ecole Maternelle	15
• Poste : Un nouveau receveur.....	16
• Vie Associative : - Le Club d'Haltérophilie - Musculation	17
- Le Club de Badminton Loisir	18
- Le Peep..... Ounet Club	19
• Nos jeunes sportifs : - Handisport	20
- Athlétisme	21
- Tennis	22
- Haltérophilie	23
• Adresses utiles	24
• Entreprise : "L'Horticulture SCHWARZ"	25
• INFORMATIONS	
- Aménagement du village : éclairage public - voirie	26
assainissement - inondations - espaces verts	27
- Fleurissement : résultats du concours interne	28
- L'aménagement de la place du village	29
- Cimetière	30 - 31
- Attribution du Prix Régional Nestlé à la famille LAGEL	32
- Les Jeunes à Geudertheim	33
- Les incivilités et les dégradations volontaires	34
- Zone "30" - Stationnement - Arrêt de bus, etc.....	35 - 36
- Téléphones utiles - Banque alimentaire - Ramoneur	37
• Voeux et Souhaits pour Noël et Nouvel An	38 - 39
• Planning des Associations de Geudertheim	40

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'événement marquant de 1997 pour Geudertheim aura été l'aménagement de la zone 30 et de la place de la Mairie. Ainsi, le centre prend forme. Après la salle polyvalente, la maison de la culture et la mairie, l'aménagement de la zone 30 devant l'école et l'aménagement de la place elle-même constituent l'accomplissement d'un projet d'ensemble conçu de longue date. La disparition du mur d'enceinte de l'école et le déplacement du monument aux morts pouvaient susciter quelque émotion mais tout est bien qui finit bien. Notre monument a trouvé un emplacement sur la place du village et une illumination qui le met encore plus en valeur. Il reste l'école et la cour. Nous avons commencé par l'école (toiture, double vitrage). Le rythme de réalisation des projets sera dicté en grande partie par nos possibilités financières.

Un autre événement marquant aura été la régularisation des concessions de cimetière. Après son embellissement (pavage de l'allée centrale, engazonnement, fleurissement) le cimetière avait besoin d'une mise en ordre sur le plan administratif dans le domaine de l'attribution et de la gestion des concessions. A cette occasion, je vous remercie de la diligence avec laquelle vous avez contribué au bon déroulement de cette opération.

Cette année le tour de nos entreprises nous amène à l'une des plus anciennes, liée à la terre : l'horticulture "Schwarz".

L'année 1997 était malheureusement marquée aussi par des événements moins réjouissants et en particulier par le développement de la délinquance qui nous a amenés à adresser une motion au Préfet et au Procureur de la République ainsi qu'une lettre ouverte aux parents de Geudertheim.

D'autres problèmes encore nuisent à la sécurité et à la tranquillité auxquelles nous aspirons : stationnements abusifs, divagation des chiens.

Par ailleurs fleurissement et propreté contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie.

Je souhaite une très cordiale bienvenue à notre nouveau receveur de la Poste : Mme Suzanne Schneider.

Je remercie la fidèle équipe de réalisation de notre bulletin qui, comme chaque année, contient beaucoup de rubriques utiles ainsi qu'un calendrier des fêtes et manifestations et un planning des associations. Parmi ces associations le club "haltérophilie et musculation" fête son 10^{ème} anniversaire, tandis que la nouvelle section de badminton se présente.

Je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'Année Nouvelle.

Votre maire
Erwin Fessmann

D'où

vient

l'argent

de la commune ?

LE BUDGET DE GEUDERTHEIM POUR L'ANNEE 1997

Il donne une idée de l'importance et de la diversité de l'activité municipale, notamment en période de collecte des impôts locaux où chaque citoyen est appelé à participer aux choses communes

RECETTES		MONTANTS
<u>IMPOTS LOCAUX</u>		
Taxe professionnelle	}	}
Taxe d'habitation	}	1 300 000 F
Foncier bâti	}	}
Foncier non bâti	}	}
Taxes diverses :	114 200 F	}
<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>		
Dotation reçue de l'Etat		1 906 500 F
<u>PRODUITS DES SERVICES</u>		
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains, matériel, école de musique, recouvrements divers, etc.		632 091 F
<u>PRODUITS ANTERIEURS</u>		
Excédents du budget 1996		372 945 F
TOTAL		4 325 436 F

Où va

l'argent

de la commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 953 500 F
- Impôts Taxes et versements assimilés	22 600 F
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	278 200 F
<u>FRAIS DE GESTION COURANTE,</u> <u>INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS</u> <u>SUBVENTIONS - ORGANISMES DE REGROUPEMENT</u>	1 018 400 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u> Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	501 800 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u> Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	551 236 F
TOTAL	4 325 736 F

LE BUDGET

D'INVESTISSEMENT

DE LA COMMUNE

EN 1997

MONTANTS	
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
1 003 212 F de programmes d'investissement sont prévus en 1997. Ils seront financés de la manière suivante :	
. Excédent d'investissement	487 457 F
. récupération TVA	333 000 F
. taxe locale d'équipement	84 000 F
. subventions et participations	98 755 F
TOTAL	1 003 212 F

		MONTANTS
2. LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de terrain		15 000 F
. <u>dépenses pour acquisition de biens mobiliers :</u>		
salle polyvalente, services techniques, pompiers		65 000 F
nouvelle mairie		75 640 F
. <u>travaux bâtiments</u>		
travaux église catholique	35 109 F	
Ecole Primaire	136 000 F	
Ecole Maternelle	51 000 F	
. <u>travaux de voirie</u>		314 823 F
Strassburgerweg	30 000 F	
Aménagement village	80 000 F	
PAE Rue des Cerises	102 039 F	
Eclairage public	30 000 F	
Rue du Presbytère-Rue du Puits	72 784 F	
. <u>travaux divers :</u>		62 783 F
Repeuplement forêt	42 783 F	
Travaux cimetière	20 000 F	
Remboursement d'emprunt		247 857 F
TOTAL		1 003 212 F

Le Budget primitif 1997 a été voté par 14 voix pour et 2 abstentions.

Origines

de l'argent

de la commune ?

LE COMPTE ADMINISTRATIF
DE GEUDERTHEIM
POUR L'ANNEE 1996

Etabli à partir du registre de comptabilité, le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il présente les résultats de l'exécution du budget.

RECETTES	MONTANTS
<u>IMPOTS LOCAUX</u>	
Dotation de compensation au titre de la taxe professionnelle : 119 682 F	
Taxe professionnelle	
Taxe d'habitation	1 252 935 F
Foncier bâti	
Foncier non bâti	
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle : 28 500 F	
Compensation taxe foncière : 4 475 F	
Dégrèvement taxe d'habitation 52 179 F	
<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dotation reçue de l'Etat	1 671 594 F
<u>PRODUITS DES SERVICES</u>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains	396 272 F
<u>PRODUITS ANTERIEURS</u>	
Excédents du budget 1995	884 743 F
<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrements divers, etc.	425 016 F
TOTAL	4 835 396 F

Destinations

de l'argent

de la commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 815 455 F
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	258 436 F
<u>FRAIS DE GESTION GENERALE, FETES ET CEREMONIES, FRAIS DE TRANSPORTS, TELEPHONE, TIMBRES, INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS, DEPENSES IMPRIMERIE</u>	399 078 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	167 868 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u>	
Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	800 520 F
<u>SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS</u>	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires	964 216 F
<u>IMPOTS ET TAXES</u>	56 878 F
TOTAL	4 462 451 F

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 372 945 F

LE COMPTE ADMINISTRATIF

INVESTISSEMENT

DE LA COMMUNE

EN 1996

MONTANTS	
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
1 421 249 F de programmes d'investissement ont été réalisés en 1996. Ils sont financés de la manière suivante :	
. dotation globale d'équipement	10 306 F
. récupération TVA	354 779 F
. taxe locale d'équipement	84 872 F
. subventions et participations	253 178 F
. produit des Amendes de Police	5 570 F
. produits des emprunts	1 200 000 F
TOTAL	1 908 706 F

MONTANTS		
2. LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT		
Déficit d'Investissement reporté		312 459 F
Frais divers		1 734 F
. <u>dépenses pour acquisition de biens mobiliers :</u>		
salle polyvalente, services techniques, pompiers		75 113 F
nouvelle mairie		3 251 F
. <u>travaux bâtiments</u>		
		260 183 F
maison forestière	140 993 F	
salle polyvalente	95 954 F	
travaux église catholique	17 736 F	
nouvelle mairie	5 500 F	
. <u>travaux de voirie</u>		
		50 510 F
Aménagement village	29 394 F	
Rue du Presbytère	21 116 F	
. <u>travaux divers :</u>		
		524 740 F
Puits stade de la Forêt	14 098 F	
Repeuplement forêt	9 660 F	
PAE rue des Cerises	500 982 F	
remboursement d'emprunt		193 259 F
TOTAL		1 421 249 F

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 487 457 F

Ce compte administratif a été voté à l'unanimité et le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 1996 n'appelle ni observation, ni réserve.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : UN APERÇU DE QUELQUES DECISIONS,

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre des travaux à l'école maternelle ainsi qu'à l'école primaire (ponçage et vitrification du parquet, pose de fenêtres PVC avec vitrage isolant, remplacement des portes d'entrée de l'école primaire par des portes en PVC avec vitrage isolant, travaux de peinture dans une salle de classe, travaux de réfection d'un logement de fonction, etc....).

Le Conseil Municipal révisé les tarifs de location et de nettoyage de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des emplacements des manèges et des stands pour le Messti 1997. Pour 1998 le Conseil Municipal décide de revoir l'organisation du messti 1998.

Suite aux problèmes d'insécurité, de méfaits de petits délinquants et de problèmes de drogue, le Conseil Municipal, après un grand débat sur les causes et remèdes à cette situation, décide :

- d'adresser une lettre à tous les parents pour les rendre attentifs aux problèmes et pour leur rappeler leurs responsabilités ;
- dorénavant Monsieur le Maire portera à la connaissance du Procureur de la République toute dégradation constatée aux bâtiments publics, ainsi que l'identité des auteurs connus ;
- il a également été convenu de faire plus souvent appel aux gendarmes pour des opérations de répression et de contrôles ;
- le Conseil Municipal a également adressé une Motion à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Procureur de la République.

Ce n'est qu'un aperçu des nombreuses décisions du Conseil Municipal qui ont été prises au cours de cette année 1997. Il y en a bien d'autres.....

Pour mémoire, le compte-rendu intégral de chaque réunion du Conseil Municipal est affiché à la Mairie.

INFORMATIONS

"CHASSE" :

Lot 1 (Plaine) de 69 900 ares a été attribué à l'Association "Im Bruch - Lohgraben" pour 26.000.-Francs

Lot 2 (Forêt) de 33 500 ares a été attribué à l'Association de Chasse "Krittwald - Geudertheim-Vendenheim" pour 55.000.-Francs

Lot 3b intercommunal (Plaine) de 650 ares a été attribué à Mr. Claude ZINCK pour 954,00 Francs.

Lot 4a intercommunal (Forêt) de 2 600 ares a été attribué à Mr. Daniel FISCHER pour 1.275.- Francs.

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS - ANNEE 1998

JANVIER

Dimanche 04	Accueil des "Nouveaux Arrivants" organisé par la Commune
Dimanche 04	Concert de la chorale de l'AECG à l'Eglise Protestante
Vendredi 09 et Samedi 10	Soirée Théâtrale organisée par le THEATRE
Dimanche 11	Après-midi Théâtrale organisée par le THEATRE
Samedi 24	Tournoi de tarot organisé par le FOOTBALL CLUB
Vendredi 30 et Samedi 31	Grand Tournoi de Football en Salle organisé par le FOOTBALL CLUB

FEVRIER

Samedi 07	Bal des Agriculteurs organisé par le CCJA du Canton de Brumath
Dimanche 15	Concert d'Hiver organisé par MUSIQUE PAYSANNE-GROUPE FOLKLORIQUE
Dimanche 22	Carnaval des Enfants organisé par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
Samedi 28	Soirée carnavalesque (dîner dansant) organisée par les SAPEURS-POMPIERS

MARS

Dimanche 08	Traditionnel repas organisé par la Paroisse Catholique
Dimanche 22	Fête du Printemps organisée par l'AECG
Dimanche 29	Journée Cuisine organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

MAI

Vendredi 01	Fête du 1er Mai organisée par l'AMICALE des SAPEURS POMPIERS
Vendredi 01	Championnat d'Alsace des 50 km de marche "CHALLENGE GEROPA"
Jedi 08	Dépôt de Gerbe
Jedi 21	Vente Paroissiale organisée par la PAROISSE PROTESTANTE

JUIN

Dimanche 07	Grand Concours de Pêche organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Dimanche 14	Concours de Pêche Amateurs organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Dimanche 14	Kermesse scolaire organisée par les écoles primaire et maternelle
Mercredi 17	Marche Populaire du Mercredi organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
un vendredi	Concours de Pétanque nocturne "CHALLENGE HENRI AUBIN" - Pétanque Club

JUILLET

Lundi 13	Fête du "14 Juillet" organisée par le Comité de Fêtes
----------	---

AOUT

Dimanche 09	Fête du Village organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
-------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 05	Concours de Pétanque "Challenge de la Communauté des Communes"
Samedi 19	Marche Populaire de Nuit organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

OCTOBRE

Dimanche 11	Traditionnel repas organisé par la PAROISSE CATHOLIQUE
Dimanche 18	"GEUDERTHEIM - EXPO 98" organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

NOVEMBRE

Samedi 21	Bourse aux Jouets organisée par la PEEP
Dimanche 29	Petite Vente de Noël avec Christkindelmärk sur la Place de la Maire - organisée par la PAROISSE PROTESTANTE

DECEMBRE

Dimanche 20	Fête de Noël des "Aînés" organisée par la COMMUNE
Jedi 31	Saint-Sylvestre : dîner dansant organisé par le CLUB D'HALTEROPHILIE

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

09.01.97	FRIEDRICH Manon
11.01.97	KERVAREC Tangui Charles Guillaume
22.01.97	RIEDINGER Pauline Marie
26.01.97	BILDSTEIN Julien Christophe
26.01.97	FURST Laura
06.02.97	FALK Robin Louis
12.02.97	SCHWARZ Andréa
17.03.97	CAZIN Loïc
10.03.97	FINK Anaïs Nadia
08.05.97	FESSMANN Loïc
15.06.97	SCHLEWITZ Quentin Raphaël
10.07.97	OHLMANN Lucas Louis
12.07.97	FURST Morgane Tania
23.07.97	SIMON Nicolas
04.08.97	CANDELA Kevin Christophe Bernard
10.08.97	ANTUNES Camille Cathy
26.08.97	LORENTZ Jérémy
22.10.97	RIEDINGER Sophie Mélanie
27.11.97	HEITZ Camille Marie Paula

MARIAGES

08.02.97	URBAN Michel - GUTH Christelle
11.04.97	WOLFF Pascal - EGLE Valérie
06.06.97	SCHOHN Jean-Marie - OHL Suzanne
14.06.97	WESCHLER Patrick - SEREIN-GROSJEAN Christine
28.06.97	NOE Jeannot - VOLTZENLUGEL Christelle
05.07.97	HEYMES Gilles - PAULUS Florentine
25.07.97	GALVANI Dominique - PEREIRA Sameira
26.07.97	SUPLON Martial - FAULLIMMEL Jasmine
29.08.97	GESTER Jean-Noël - SCHMITT Carole
29.08.97	ANTUNES Norberto - GASSER Sandrine
30.08.97	CHARLE Michel - MOOG Sylvie
06.09.97	SCHWARZ Laurent - HEITZ Valérie
10.10.97	DIEBOLT Frédéric - HUCKEL Carole

DECES

10.01.97	RITTER Caroline Vve WEIN
14.01.97	ANCKENMANN Anne Vve HAERRIG
21.02.97	HELFRICH Chrétien
21.03.97	HAUPTMANN Jeanne Vve ROSER
21.04.97	URSCH Germain
14.05.97	RIEDINGER Philippe
27.05.97	HAMM Albert
10.06.97	HUTTEL Salomé épouse WENDLING
02.07.97	JEHL Chrétien
13.07.97	RITTER Philippe
05.08.97	BASTIAN Marie Vve LUTZ
06.09.97	URBAN Philippe
21.09.97	ROSER Georges
17.09.97	HAEUSER Geoffroi
15.10.97	EISENBEISS Yvonne Vve ALTHERR
14.11.97	LUTZ Georges

LA VIE DE LA COMMUNE

Les Anniversaires

Au cours de cette année 1997, Monsieur le Maire accompagné d'un adjoint, a eu le grand plaisir de présenter les meilleurs voeux au nom de la commune et de remettre un arrangement floral :

pour les 85 ans :

à Madame Salomé ROSER - Wolff, née le 7 Février 1912
domiciliée 24, Route de Bietlenheim

à Madame Marie-Anne ZINCK - Peter, née le 25 Juillet 1912
domiciliée 5, Route de Bietlenheim

à Madame Salomé HAMM - Henches, née le 19 Décembre 1912
domiciliée 2, Impasse Jacques

pour les 90 ans :

à Madame Joséphine JUNGER - Wendling, née le 21 Avril 1907
domiciliée 23, rue Sainte Maison

à Madame Marie ROSER - Muhl, née le 24 Mai 1907
domiciliée 12, rue Sainte Maison

à Madame Salomé RITTER - Arbogast, née le 6 Octobre 1907
domiciliée 100, rue du Général De Gaulle

☞ Ces visites sont devenues une coutume qui est appliquée à partir de l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans.



Connaissez-vous les Doyens actuels de notre village ?

Madame **Catherine BURIG - Ludwig**, née le 11 Juillet 1904 à Mézières-Les-Vics
2, rue de l'Arche - Geudertheim

Monsieur **Antoine JUNG**, né le 14 Octobre 1906 à Geudertheim
33, rue Sainte Maison - Geudertheim.

ENSEIGNEMENT

Aimée TISSIER: 40 ans directrice de l'école maternelle !

La carrière exceptionnelle d'Aimée Tissier s'est achevée en juin dernier. Elle a dirigé pendant 40 ans l'école maternelle de Geudertheim.

Son départ à la retraite a donné lieu à une réception, toute empreinte de cordialité, à la salle polyvalente. Le maire Fessmann et M. Vincent, inspecteur de l'Education nationale, ont souligné les grands mérites de Mme Tissier. Rappelant sa grande conscience professionnelle, sa compétence et son enracinement dans la vie de la commune.

En 1957, sa première classe comptait pas moins de 54 élèves. Au total, ce sont quelque 1 400 jeunes du village qui ont fréquenté sa classe.

Touchante attention: les première classe et dernière classes de Mme Tissier ont chanté de concert «Adieu, Mme la directrice». Symbolique trait d'union entre toutes ces jeunes auquel Mme Tissier a donné le fondement du savoir.

La réception a été rehaussée par les airs interprétés par la chorale Vocalia dont fait partie Mme Tissier.

Bonne retraite à Mme Tissier et à son époux Guy !

Hommage à Mme Tissier qui a pris une retraite bien méritée.





Une nouvelle directrice pour l'école maternelle de Geudertheim.

C'est une année importante pour l'Ecole Maternelle du village, Mme Aimée Tissier, qui en était la Directrice depuis son arrivée en 1957, jouit aujourd'hui de sa retraite.

Depuis le rentrée 1997, Mme Agnès Limbach a rejoint notre village et assure la direction de l'Ecole Maternelle.

Formée à l'Ecole Normale de Strasbourg au début des années 1980, elle a fait ses premières armes dans l'enseignement élémentaire, secteur Strasbourg Ville et Campagne. Ses choix l'ont vite portée vers l'Ecole Maternelle où elle exerce depuis 14 ans. Son attrait permanent pour la campagne l'a fait opter définitivement, elle l'espère, pour la direction de l'école maternelle de notre village, où, de surcroît, elle peut résider sur le lieu de travail.

L'école maternelle accueille actuellement 80 enfants.

En ce qui concerne les éventuels changements, Mme Limbach nous dit, je cite:

" L'organisation actuelle dans ses grandes lignes, ne saurait faire l'objet d'un quelconque changement fondamental. Il serait en effet malvenu de changer pour changer, alors que mon prédécesseur, Mme Aimée Tissier, à laquelle je ne peux que rendre hommage, m'a légué une structure parfaitement organisée. Des petits changements bien sûr il y aura. Ils seront avant tout liés aux nécessités du futur, puis également à ma propre personnalité."

Le souhait de Mme Limbach est de continuer, à vivre en bonne intelligence avec ses collègues, de la maternelle comme de l'élémentaire, puis avec les associations de parents d'élèves dont elle a déjà pu mesurer le dynamisme et l'efficacité.

Enfin, elle souhaite maintenir ses bons rapports avec la municipalité toujours à l'écoute et profite de l'occasion qui lui est donnée pour remercier Mr le Maire grâce à qui, il aura été possible de garnir la hotte du Père-Noël lors de la fête de Noël des petits, sans trop entamer le budget de la coopérative scolaire.

Nous souhaitons tous la bienvenue à Mme Limbach et à sa famille.

DU CHANGEMENT A LA POSTE



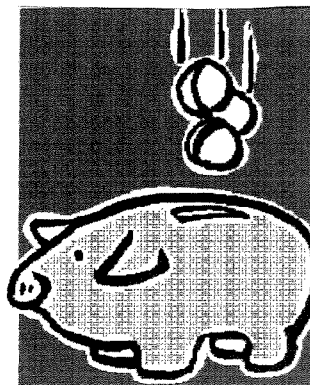
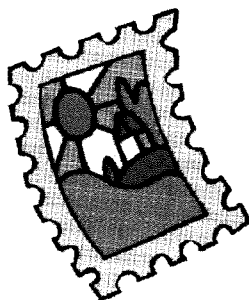
Depuis le 6 Octobre 1997 **Suzanne SCHNEIDER** a été nommée **Receveur** du Bureau de Poste de Geudertheim en remplacement de Monsieur URSCH, décédé subitement en avril 1997.

Originaire de Gerstheim, Suzanne SCHNEIDER a débuté sa carrière au Centre des Chèques Postaux de Strasbourg où elle a travaillé pendant 18 années. Elle a ensuite été affectée pendant 10 ans au Bureau de Poste de Strasbourg-Fonderie - sous les ordres d'un receveur originaire de Geudertheim - *oh coïncidence* - Monsieur Alfred HAMM.

Souhaitant quitter la ville pour rejoindre la campagne et, pour l'évolution des étapes de sa carrière, Suzanne SCHNEIDER souhaitait accéder à un poste de receveur dans un bureau de poste villageois. *C'est maintenant chose faite !*

En attendant son déménagement définitif, Suzanne SCHNEIDER nous a déjà fait part de sa volonté d'intégration dans la vie du village et de son souci de rendre service à tous dans le cadre de son activité.

Nous nous joignons à l'ensemble des habitants de Geudertheim
pour lui souhaiter la bienvenue.





Le club d'Halterophilie a 10 ans

En effet, ce club a démarré en juin 1987. De nombreux titres ont été décrochés au fil des années. Le dernier : Record d'Alsace pour Martin HEINRICH dans la catégorie -59 kg, le 27-09-97.

Son comité directeur :

Bernard METZGER	Président
Agnes METZGER	Secrétaire
Claude BARTHOLOME	Trésorier

La section HALTEROPHILIE compte 10 membres actifs, la section MUSCULATION en compte actuellement 30.

Depuis septembre 97, la section musculation a pris son envol, encadrée par Christian CHASSARD et Raymond FRAULI. Plusieurs jeunes femmes ont adhéré au club et viennent s'entraîner régulièrement pour retrouver la forme et non les formes dans une ambiance sympathique et un équipement au top.

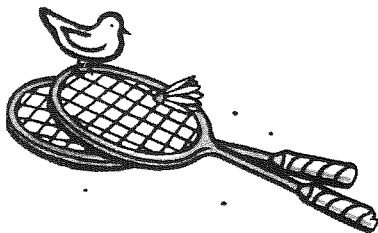
Les jours et heures de fonctionnement :

MUSCULATION :	lundi et jeudi	de 19h00 à 22h00
HALTEROPHILIE :	mardi et vendredi	de 19h00 à 22h00

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Mme et Mr METZGER

TEL 03 88 51 65 89





Le nouveau Sport à Gauderthaim
Le nouveau Sport à Gauderthaim

Depuis le mois d'octobre, S'Mehlrads vous propose une nouvelle activité sportive :

Le Badminton Loisir

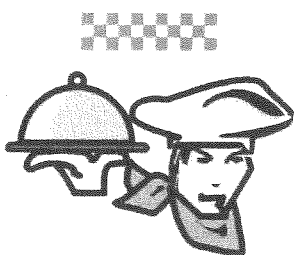
Aujourd'hui, le Badminton est bien reconnu comme un sport à part entière et est l'un des loisirs préférés des Français.

Donc, tous à vos raquettes, le jeudi soir de 19h à 22h dans la Salle Polyvalente.

Contacts : Béatrice TREIL
Noël HEILMANN

Tél 03 88 51 16 14
Tél 03 88 51 94 97





Le PEEP...OUNET CLUB



Depuis janvier 1996, l'**Association de Parents d'Elèves PEEP de Geudertheim** a mis en place un service de garde et de restauration entre midi et deux à la salle polyvalente.

Sous la houlette de Clarisse HENCHES, les enfants sont pris en charge à 11h30 à la sortie de l'école, conduits à la salle polyvalente où un repas leur est servi. **Le PEEPOUNET CLUB** occupe la salle n° 4, mise à disposition par la commune. Après le repas, différentes activités ludiques leur sont proposées (bricolage, jeux, etc...) avant d'être reconduits à l'école pour 13h35.

Les repas : un plat soigné et appétissant avec dessert livré par Monsieur GASSER, le chef cuisinier du **Restaurant à l'Arbre Vert de Geudertheim**

Si votre activité professionnelle ne vous permet pas d'être là aux heures de midi, si votre gardienne habituelle est indisponible pour une raison ou une autre exceptionnellement, ayez le réflexe : inscrivez votre enfant au PEEPOUNET CLUB.

Les tickets-repas sont en vente tous les 1er et 3ème mardi du mois à la Salle polyvalente de 18h à 19h.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Josiane RINGEVAL - Présidente de l'Association : tél 03 88 68 32 06



DE LA BONNE GRAINE !

Plusieurs jeunes sportifs du village se sont distingués en 1997.
Raphaël Voltz fait partie de l'équipe de France handisport.
Caroline Gross est double championne de France par équipe (cadettes) en athlétisme.
Léa Roser fait partie des meilleurs tenniswomen d'Alsace.
Martin Heinrich est un espoir de l'haltérophilie alsacienne.
Portaits.

Handisport

Raphaël VOLTZ: à Sydney en 2 000 ?

Footballeur doué et élégant, Raphaël a été victime à l'âge de 17 ans d'un malencontreux accident de baignade. Avec une force de caractère admirable, Raphaël a refait sa vie où le sport continue à tenir une grande place.

Membre de la société de tir d'Ostwald, Raphaël s'est spécialisé dans le tir à la carabine (10 m).

Champion de France

Depuis 1992, Raphaël est champion régional et départemental de sa spécialité.

En 1995, il est entré dans le club France handisport et a remporté le titre de champion national. En 96 il a été vice-champion de France. Cette année, il s'est classé 5^e aux championnats d'Europe d'où il a ramené la médaille de bronze par équipe avec la formation tricolore. Ses objectifs pour 98 sont les championnats du monde en Espagne. L'espoir suprême de Raphaël est de participer aux JO de Sydney en l'an 2 000.

«Merci»

Raphaël remercie tous ceux (Crédit mutuel, associations, particuliers et autres sponsors) qui le soutiennent et qui lui ont permis d'améliorer son matériel.



Athlétisme

Caroline GROSS: double championne de France

Année faste pour la grande et souriante Caroline Gross qui a été sacrée championne de France de cross (25^e place individuelle) et championne de France du 4x1000 m par équipe (cadettes) avec son club Alsace Nord Athlétisme qui regroupe les six clubs du Nord de l'Alsace. Ce double titre couronne les efforts d'une jeune fille douée et persévérante dont les débuts remontent à 1990 au sein de l'Unitas Brumath.

Palmarès probant

Son palmarès est probant: Caroline est championne interrégionale de cross par équipe (95, 96, 97), championne d'Alsace par équipe (de 93 à 97), championne interrégionale du 1000 m (95 et 96), championne d'Alsace du 1000 m (93, 94, 96).

Ses meilleures performances sur piste en 1997 ont été 2'22" au 800 m, 3'06" au 1000 m, un temps qui la place au second rang en Alsace et à la 10^e en France, et 5'01" au 1500 m.

Ses objectifs pour la saison 97/98 où elle sera 2^e année cadette sont de gagner à nouveau les championnats de France de cross par équipe et du 4x1000 m et de finir individuellement parmi les 20 meilleures du championnat de France de cross. Enfin, Caroline veut se qualifier pour les championnats de France sur piste sur 800 m ou 1500 m et aller en finale.

Un programme ambitieux qu'elle peut réaliser. Pour être fin prête, Caroline aura avalé des centaines de km, à travers champs et prés.

Caroline Gross: de nouveaux titres de championnes de France en 98 ?



Tennis

Lea ROSER: bientôt la meilleure alsacienne ?

Lea Roser s'est classée 5^e joueuse alsacienne au terme de la présente saison. Elle entend poursuivre sa progression et, pourquoi pas, devenir le n° un du tennis régional féminin.

Lea a effectué ses premiers pas à l'âge de 9 ans à Hoerd. Sa progression a été régulière et elle a accumulé les titres. Après avoir été finaliste des championnats d'Alsace benjamines en 1988 et en 89, elle a remporté le titre minimes en 90, a été vice-championne en 91, championne d'Alsace cadettes en 92, finaliste en 93, championne d'Alsace juniors en 94 et en 95.

Elle a durant cette période représenté la ligue d'Alsace aux championnats de France à Roland Garros (minimes, cadettes et juniors).

Lea a fait partie de l'équipe de France cadettes et a été sacrée championne de France par équipe avec la formation de la ligue d'Alsace.

De nombreux tournois internationaux relevés jalonnent sa jeune carrière, comme ceux de Tarbes et Lille.

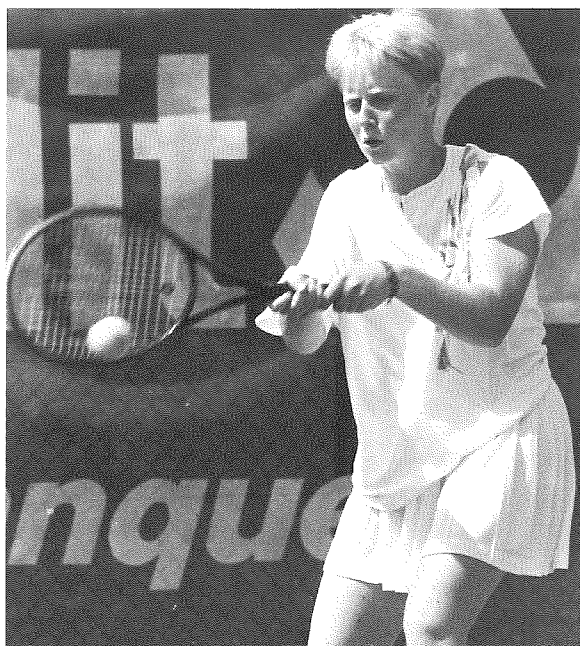
Licenciée au TC Obernai, Lea s'est qualifiée avec son club pour le tournoi de Poitiers, doté de 50 000 dollars.

La tête et les jambes

Actuellement classée au 5^e rang régional, Lea vise plus haut, si les études le lui permettent. Brillante étudiante, elle est en effet titulaire d'un DEUG en histoire et entend donner la priorité à son parcours universitaire. Elle se lancera peut-être dans le journalisme.

Pas facile en tout cas de concilier études et sport de haut niveau. Mais dotée d'un caractère bien trempé, Lea a tous les atouts pour réussir sur les deux plans.

Lea Roser, 20 ans, brillante étudiante et tenniswomen douée.



Haltérophilie

Martin HEINRICH: un jeune prometteur

Martin Heinrich: de la graine de champion dans un sport difficile et ingrat qu'est l'haltérophilie.

Martin ne paye pas de mine. Les 16 ans discrets et presque frêles, il cache une grande volonté. Sagement mené par son entraîneur Bernard Metzger, président du club d'haltérophile de Geudertheim, Martin progresse régulièrement.

Champion d'Alsace

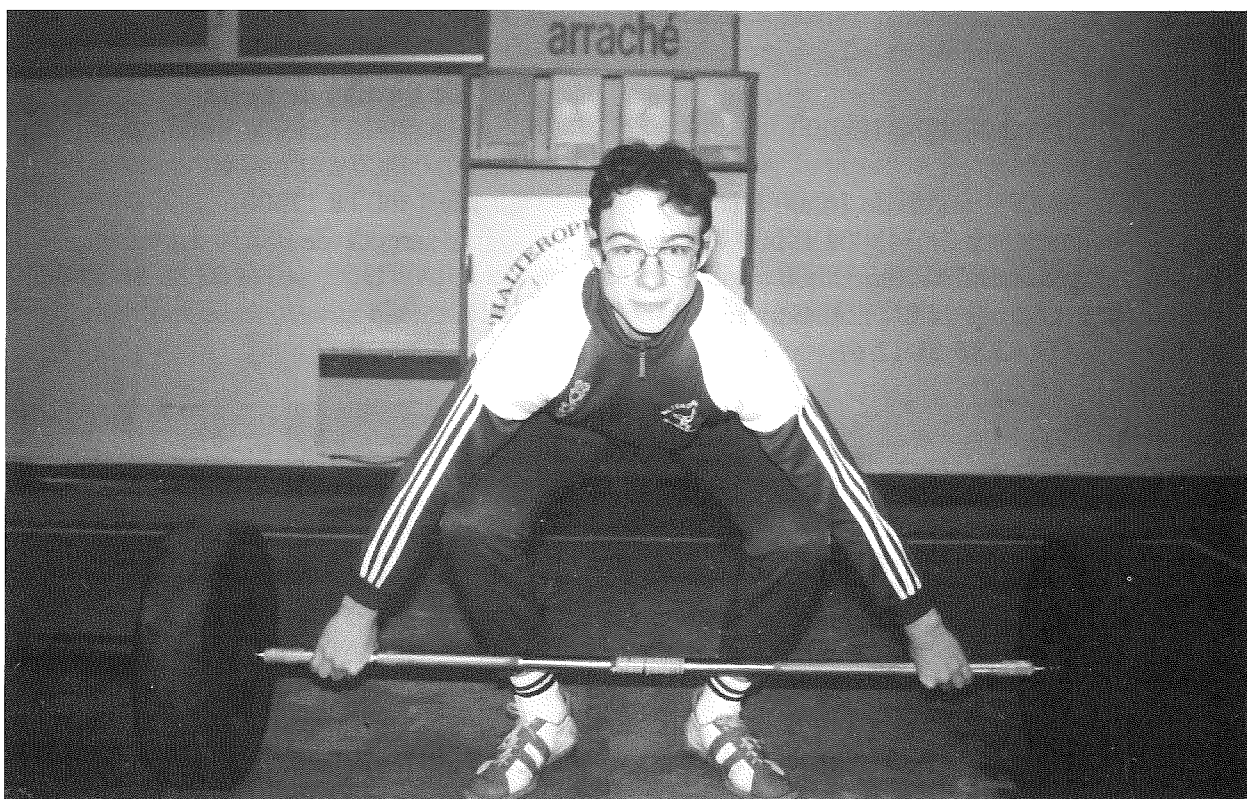
En 95 il fut 5^e aux championnats de France minimes. En 96, il fut sacré champion d'Alsace (59 kg) et a battu le record d'Alsace (arraché) avec 70,5 kg.

Classé à présent espoir, il a participé à des épreuves nationales et pris la 3^e place. Son entraîneur estime que Martin peut gagner quelque 2,5 kg à l'arraché et à l'épaulé-jeté. Bernard Metzger a confiance en son poulain qui s'entraîne avec assiduité quatre fois par semaine. Deux séances sont réservées à la musculation et deux à l'haltérophilie.

10 tonnes par soir!

Martin soulève quelque 10 tonnes de fonte par séance! Il s'agit du régime nécessaire pour progresser.

Avec le sérieux et le ténacité qui le caractérisent, Martin en étonnera sans plus d'un. C'est tout le mal que l'on souhaite à ce jeune qui s'éclate en torturant des masses de métal!



Adresses utiles

Docteur ETIENNE – Médecin Généraliste
6, rue de Kurtzenhouse
Tél **03 88 51 80 31**

Consultations :

Du lundi au samedi
De 08h00 à 11h00 et de 15h30 à 18h30
Sauf le jeudi après-midi
De 20h00 à 21h00 le lundi et mercredi

Docteur TISSIER – Médecin Généraliste
94, rue du Gal de Gaulle
Tél **03 88 51 13 55**

Consultations :

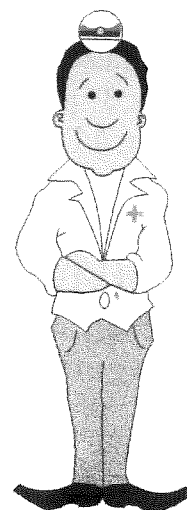
Tous les jours
de 07h30 à 10h00 et de 17h00 à 19h30
sauf jeudi et samedi après-midi

Docteur FONTAINE COLAS

Chirurgien Dentiste
3, rue Sainte Maison

Consultations :

Lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi de 14h00 à 19h00
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h00 à 12h00



Mairie

Tous les jours de 08h00 à 12h00

Les après-midi :

- lundi et mardi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 14h00 à 19h00
- jeudi de 14h00 à 18h00
- vendredi : une permanence de 14h00 à 16h00

Tél 03 88 51 12 61

Le Bureau de Poste

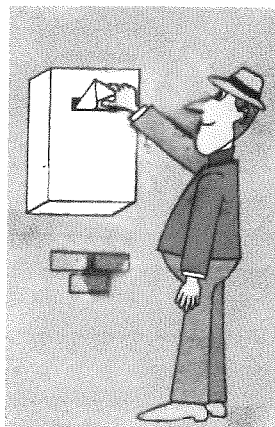
ouvert du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00

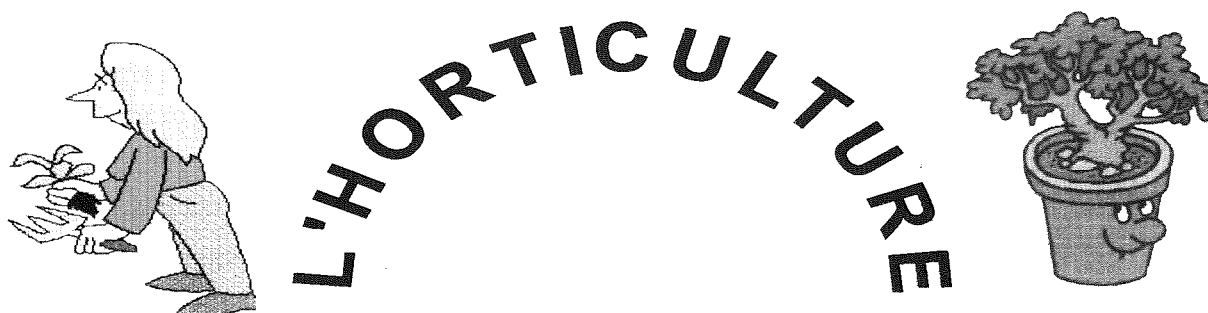
le samedi de 08h30 à 11h30

Tél 03 88 51 12 00

A votre service :

Une **nouvelle boîte aux lettres** est à
votre disposition à la mairie,
à droite de l'entrée,
dans la porte en bois.





L'établissement G. SCHWARZ est une entreprise horticole qui se trouve à GEUDERTHEIM au 34, rue du Général de Gaulle. Créée en 1939 par M. THOMANN Paul (beau-père de M. SCHWARZ G.) l'entreprise a été reprise par M. SCHWARZ Gérard en 1970 qui la gère en compagnie de son fils Stéphane.

L'entreprise a une superficie totale de 1,56 hectares dont :

- 620 m² de serres chauffées en verre.
- 400 m² de serres PVC hors gel.
- 1600 m² de châssis dont une partie en hors gel.
- 90 ares de terrains hors sol pour la culture de chrysanthèmes, plantes vivaces, fleurs coupées et sèches.

L'entreprise compte aussi des hangars de stockage, des machines horticoles (machines à rempoter, tracteurs, bineuses, débroussailleuses.....), des véhicules utilitaires, du matériel d'arrosage...etc..

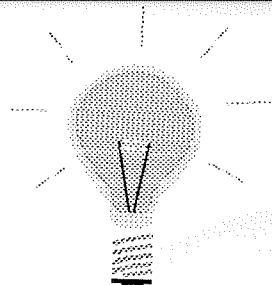
L'entreprise dispose de six employés à temps complet.

Elle produit des primevères, des géraniums, des plantes à massif, des plantes de saison diverses, des chrysanthèmes, des plants maraîchers, des fleurs séchées.....

Elle possède également un atelier de décoration florale qui permet de préparer des arrangements floraux en tout genre (fleurs séchées, couronnes de Noël, bouquets divers.....).

L'entreprise SCHWARZ est sans cesse obligée de diversifier sa production et de chercher de nouveaux clients à l'extérieur du canton de BRUMATH.





TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 1997

Une partie du lotissement le Coteau du Soleil a bénéficié d'une remise à neuf de l'éclairage public suite à des problèmes de vétusté mais, aussi de dégradation de tierce personnes.

Les rues concernées :

- Rue de la Zorn
- Rue du Coteau
- Rue des Lilas
- Rue des Primevères.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 1998

Dans le cadre des travaux d'entretien de voirie, l'amélioration de l'éclairage public est prévue dans les rues suivantes :

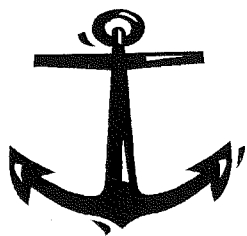
- RUE DU PRESBYTÈRE
- RUELLE DU MOULIN
- RUE DE LA RIVIÈRE
- RUE DES PETITS CHAMPS



PROGRAMME DE VOIRIE 1998

Les rues suivantes sont concernées par des travaux de voirie prévus en 1998 :

- RUE DU PRESBYTÈRE
- RUE DE LA RIVIÈRE
- RUE DE LE ZORN
- RUE DES PETITS CHAMPS
- RUE DE LA PAIX
- RUELLE DU MOULIN
- PARTIE DE TROTTOIRS RUE PASTEUR



ASSAINISSEMENT - INONDATIONS

Geudertheim, en cas d'inondations, doit faire face à deux zones "sensibles" : la Rue de l'Arche et la Rue Hornwerck.

Début 1998 une étude diagnostique, avec chiffrage des travaux, sera entreprise.



POUR LE PLAISIR DES YEUX AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS

Avec l'arrivée du printemps, la Commission d'Aménagement du Village a invité l'ensemble du Conseil Municipal à participer à une matinée de travail.

Le Samedi 26 avril, une vingtaine de personnes se sont retrouvées devant l'atelier municipal avec pioches, pelles, râteaux et même motoculteur.

Les réalisations de la journée :

- plantation lotissement LES HAUTS DE GEUDERTHEIM
- aménagement d'un espace fleuri
 - RUE HORNWERCK
 - RUE DU MOULIN (devant la Poste)
 - SORTIE DU VILLAGE vers BIETLENHEIM



DITES-LE AVEC DES FLEURS

Les résultats du concours interne de fleurissement

Grand Prix Fleurissement avec Coupe : M. et Mme KOCH – METZ

Premier Prix Fleurissement : M. et Mme HARNISCH Joseph
Mme OSER Christiane

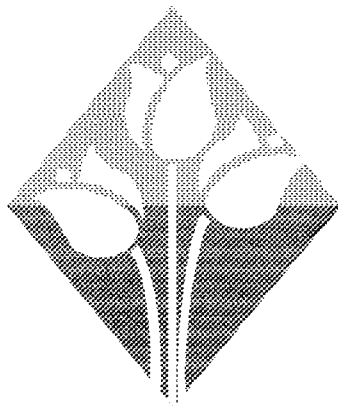
Prix d'Excellence Fleurissement et Aménagement : M. et Mme SPINDLER Jean-Marc

Prix d'Excellence Fleurissement : M. et Mme BELZON Yves
M. et Mme LORENTZ Christian
M. et Mme ZINCK Alfred
M. et Mme ROSER René

Prix d'Honneur Fleurissement Aménagement : M. et Mme BENZA Luc
Restaurant A La Charrue
M. et Mme MISCHLER Rémy

Prix d'Honneur Fleurissement : M. et Mme FAULLIMMEL Jeanne
M. et Mme MUHL Robert
M. et Mme HARNISCH Bernard
M. et Mme TREIL Renaud
M. et Mme SELIG Roland
M. et Mme PERRAUD Frédéric
M. et Mme DIEBOLD Jacky
Restaurant A La Couronne

Prix d'Encouragement : M. et Mme MARCHAL - M. et Mme ANDRES Albert
M. et Mme JUNGER René – M. et Mme PETER René
M. et Mme MISCHLER Olivier – M. et Mme MUHL Willy
M. et Mme CLAUS Bernard – M. et Mme FISCHER Hubert
M. et Mme JUNGER Jean-Marc – Mme FESSEL Yvonne
M. et Mme RIEDINGER Charles – M. et Mme BASTIAN Georges
M. et Mme GERLINGER Jean – M. et Mme LAGEL Jean-Paul
M. et Mme WODLING Nicolas – M. et Mme HERRMANN André
M. ZINCK Rémy – M. et Mme CHASSARD Chrétien
M. et Mme MARBACH Jacques – M. et Mme SAUSELEN Paul
M. et Mme GESTER Jean – M. et Mme SILBEREISSEN J.-Georges
M. et Mme HUCKEL Charles – M. et Mme MAECHLING J.-Claude



LE CHANTIER DE L'ANNEE 1997

L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

Le grand chantier de l'année 1997 est terminé !

Les travaux d'aménagement de la place du village, démarrés fin juillet, se sont terminés fin novembre dans les délais prévus. Ces travaux, ainsi que le déplacement du Monument aux Morts, figureront dans les annales de l'histoire de notre commune. Cet aménagement, élaboré par la Commission d'Aménagement du village, a été réalisé dans le cadre de l'intercommunalité de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn.



INFORMATISATION **DU** **CIMETIERE**

GENERALITES

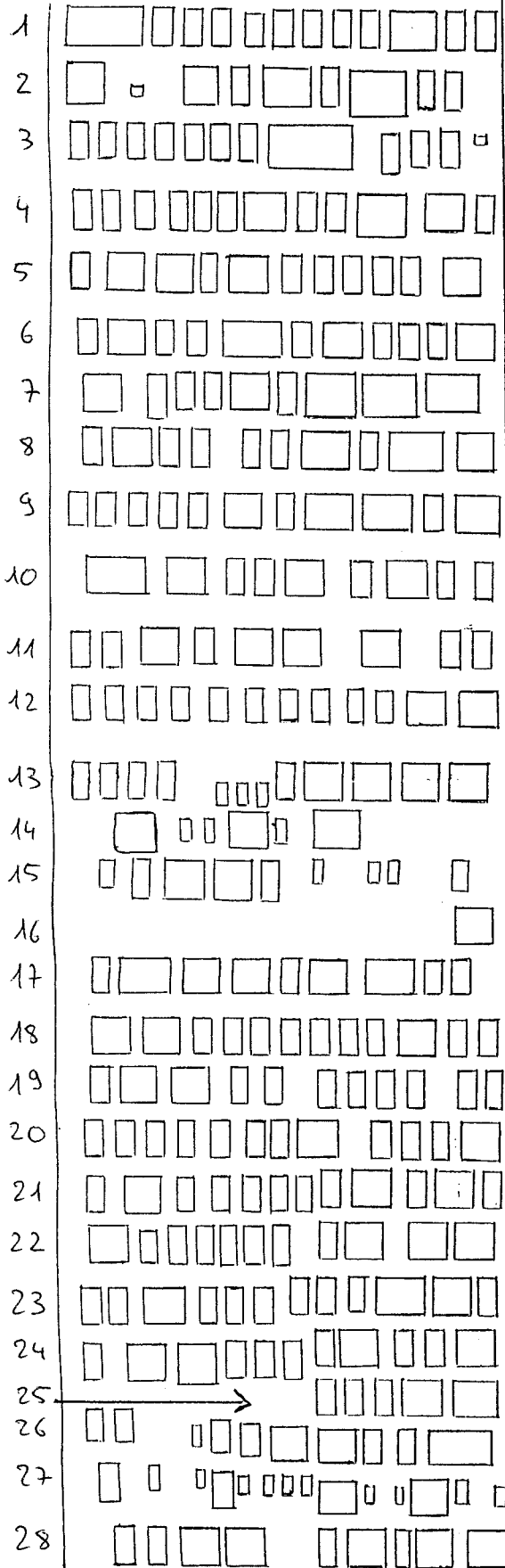
Durant les mois de Juillet et Août 1997, la commune de Geudertheim a procédé à une informatisation du cimetière communal. L'informatisation a d'abord donné lieu au levage d'un plan du cimetière et une vérification des concessions depuis 1866, date de la première concession. Le plan du cimetière (voir ci-contre) montre la numérotation des rangées : le cimetière est partagé en une section gauche et une section droite, et les rangées se comptent à partir de la croix (mur du fond).

L'ignorance par la majeure partie des citoyens de la commune du règlement du cimetière a conduit que pour la moitié des tombes du cimetière, aucune concession (ou seulement en partie) n'avait été souscrite. La présence d'étiquettes collées sur les tombes signifiait qu'aucune concession n'avait été souscrite, ou alors seulement pour une partie de la tombe.

SOUSCRIPTION ET RENOUVELLEMENT

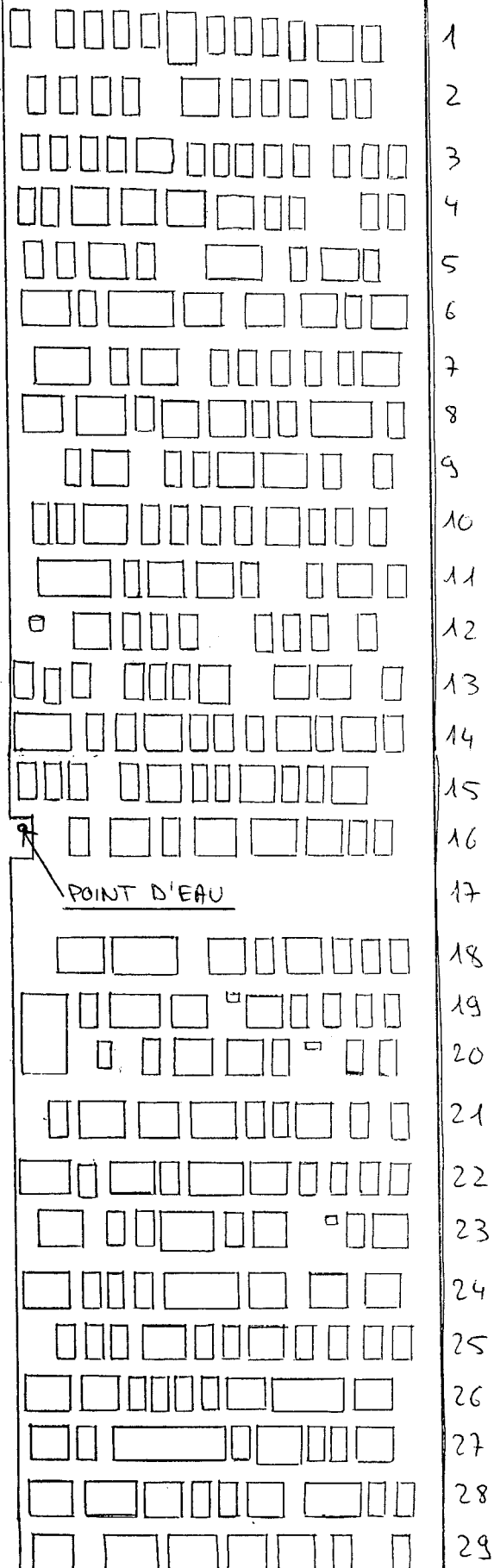
La souscription ou le renouvellement d'une concession se fait pour une durée de 30 ans (20 ans à Hoerd, 15 ans à Brumath). A Geudertheim, le prix est actuellement de 150 francs le mètre carré soit 300 francs pour une tombe simple (1 mètre de large sur 2 mètres de long), 600 francs pour une tombe double, etc...

- Si une tombe possède une pierre tombale, la souscription d'une concession est obligatoire.
- Si la tombe ne possède pas de pierre tombale, la souscription d'une concession n'est obligatoire que 15 ans après l'inhumation. Sinon, la tombe revient de plein droit à la commune.



ECHELLE. 1:1m

COTE GAUCHE



POINT D'EAU

DECHARGE

COTE DROIT

Le prix régional Nestlé à la famille LAGEL

Nestlé remet chaque année un prix régional à une famille nombreuse méritante, alternativement dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Pour 1997, c'est la famille Lagel (3a rue des prés) qui a décroché cette distinction.

Une réception, présidée par le maire Erwin Fessmann, s'est déroulée en son honneur le 28 novembre, à la mairie de Geudertheim, en présence de toute la famille.

13 enfants

Mmes Raeth et Pinna, respectivement présidente et administrateur de l'Union régionale des associations familiales d'Alsace, soulignèrent les mérites de Marie-France Guthfreund et Jean-Paul Lagel qui se sont mariés en 1967 et qui sont les heureux parents de 13 enfants (huit garçons et cinq filles) âgés de 13 à 30 ans.

Leur courage a été souligné par M. José Ruiz, Directeur des établissements Nestlé qui leur a remis une enveloppe et des friandises. Une récompense qui vient à point nommé à l'approche de la fête de Noël.

La famille Lagel au grand complet en compagnie des personnalités.



LES JEUNES A GEUDERTHEIM

L'été 1997 de Geudertheim a été chaud.

Il y eut non seulement les orages catastrophiques, mais également un développement alarmant de la délinquance juvénile. Le Conseil municipal a voté une motion adressée au Préfet et au Procureur de la République. Une lettre ouverte a été adressée aux parents de Geudertheim. Ces textes sont reproduits ci-après.

La saison froide semble avoir ramené plus de calme mais les problèmes n'en sont pas résolus pour autant. M. le Préfet a répondu que la surveillance des gendarmes allait être renforcée mais les plaintes déposées ont été classées sans suite. La répression comme élément de lutte contre la délinquance ne peut toutefois que constituer un dernier ressort. Il faut également songer à la prévention. Les associations sportives et culturelles ne manquent pas ni à Geudertheim ni dans les localités voisines. Des initiatives sont en cours sur le plan intercommunal pour la mise en place de structures spécifiques d'accueil et d'encadrement des jeunes. Ces initiatives doivent être poursuivies et encouragées.

MOTION

A Monsieur le Préfet du Bas/Rhin et
A Monsieur le Procureur de la République

LE CONSEIL MUNICIPAL DE GEUDERTHEIM

- VU les nuisances et dégradations occasionnées par quelques jeunes,
- VU les plaintes déposées restées sans suite,
- CONFRONTE aux doléances des habitants,
- CONSIDERANT que malgré les interventions de la Gendarmerie de Brumath les dégradations aux édifices publics et les désagréments infligés aux personnes continuent,

demande à M. le Préfet et à M. le Procureur de la République de prendre les mesures nécessaires en vue de faire cesser ces agissements et de faire prendre les sanctions qui s'imposent.

LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

La toxicomanie et la délinquance juvénile ne sont plus réservées aux grandes villes et à leurs banlieues. Le fléau a envahi toute la région. A Geudertheim comme ailleurs la drogue circule et les méfaits de petits délinquants ne se comptent plus : agressions, menaces, insultes, incendie des conteneurs, effractions, dégradations de bâtiments, tapage nocturne, abandon de détritus de tous genres.

Face à cette situation le Conseil municipal a adressé la motion, dont le texte figure ci-dessus, au Préfet et au Procureur de la République.

Nous lançons à présent un appel aux parents pour qu'ils surveillent leurs enfants et qu'ils leur demandent de respecter les personnes et les biens. On peut très bien se réunir entre copains sans pour autant importuner, casser, salir, laisser derrière soi graffitis, mégots, papiers et paquets vides. Rappelons que les parents sont responsables des agissements de leurs enfants et que tout dommage moral ou matériel, donne droit à réparation.

Chers parents, nous comptons sur votre contribution dans la lutte pour la qualité de notre vie. Il y va de l'intérêt de tous les habitants de Geudertheim mais aussi et surtout de l'avenir de vos propres enfants.

Votre Maire
E. FESSMANN

LES INCIVILITES LES DEGRADATIONS VOLONTAIRES

Comme déjà cités dans les bulletins précédents , une grande partie de notre quiétude est érodée par les incivilités qui mettent souvent le pacifisme de chacun en péril .

Bien que peu graves par rapport à la loi , ces actes d'incivilités comme:

- Arrogance
- Impolitesse
- Conversation très bruyante en groupe à proximité des maisons d'habitation , dans le but d'embêter le voisinage
- Cracher par-terre à proximité d'un passant
- Etc. ...

ont souvent une suite facheuse .Evidemment , et à force , la personne humaine ne supporte plus ces agressions , qui souvent finissent en conflit entre personnes actives et une certaine jeunesse inactive .

Telle la délinquance où actuellement la plupart des acteurs sont mineurs, les actes d'incivilités sont perpétrés par des adolescents et même des enfants .

Si personne n'en fait la remontrance , parents , enseignants , simples citoyens , responsables d'éducation , pourquoi se conduire honorablement si le trouble fête a raison .N'oublions pas qu'il n'y a qu'un pas à franchir pour se trouver dans la délinquance .

Pourquoi respecter les choses , si on ne respecte pas les personnes ?

A ce titre , tout au long de l'année 1997 , notre village a connu des dégradations diverses : dans des lieux publics et privés . Bien que ces faits soient prévus et réprimés par la loi , il n'en reste pas moins que les auteurs bénéficient pour un grand nombre de la minorité pénale , ce qui complique le problème en cas de découverte (Les réparations sont à la charge des parents).

Bien que la Gendarmerie patrouille , que les autorités administratives et judiciaires aient été avisés par Monsieur le Maire , ce phénomène , qui s'inscrit dans un fléau social , est le problème de tous et chacun .

Il est vrai que si on n'est pas directement concerné on n'en mesure pas l'importance , mais n'oublions pas que toute dégradation avec auteur non connu , est à charge de la Commune - (Porte-monnaie du contribuable) .

Il est donc de notre devoir de citoyen , de dénoncer tout fait préjudiciable aux biens communaux ou privés , non dans un esprit de délation , mais dans l'esprit de sauvegarde de la jeunesse non concernée (HEUREUSEMENT MAJORITAIRE) souvent accusée à tort .

STATIONNEMENT
ARRETS DE BUS
ZONE 30
DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES
BALAYAGE DES RUES

En complément de l'édition 1995 , où le conseil Municipal avait déjà rendu attentif tous les administrés à certains problèmes rencontrés , nous rappelons quelques règles concernant :

- le stationnement
- les arrêts de bus
- zone 30
- la divagation d'animaux domestiques
- le balayage des rues .

Malgré une nette prise de conscience et le respect des différentes obligations par la majorité des villageois , reste une minorité pour laquelle une vieille coutume a repris ses habitudes .

Nous rappelons donc quelques obligations liées à la législation en vigueur :

STATIONNEMENT DES VEHICULES

Le Conseil Municipal n'ayant pris aucun arrêté en la matière , les règles directes du Code de la Route sont applicables .

D'une manière générale tout stationnement affectant le libre passage des personnes et des véhicules est considéré comme GENANT .(Un trottoir fait partie du Domaine Public et ne peut être considéré comme Domaine Privé.)

Plus grave encore , le STATIONNEMENT DANGEREUX , c'est ce dernier cas qui importe le plus . (Stationnement : - à proximité d'une intersection en sommet de côte - ou gênant la visibilité des usagers désirant s'engager dans une autre rue - ou dans un virage à visibilité réduite -etc...) . Si la plupart des auteurs d'infractions n'en mesurent pas les conséquences , car accident évité dans la majorité des cas , il reste l'accident qui n'a pu être évité et celui-ci est de trop .

N'oublions pas que dans un cadre juridique , tout usager de la route à l'origine d'un accident même sans avoir subi de dégâts , est reconnu responsable .

LES ARRETS DE BUS

Ces emplacements sont essentiellement réservés aux Transports en Commun (Bus ou Autocars) et tout stationnement d'un autre véhicule est considéré comme gênant dès la mise en place d'une signalisation réglementaire .



ZONE 30

En raison des vitesses excessives relevées dans la traversée de notre agglomération particulièrement à hauteur des Ecoles , de la Mairie , et de la Maison Culturelle , le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'une ZONE 30.

Une ZONE 30 désigne une section de route , constituant dans une commune une zone de circulation homogène où la vitesse est limitée à 30 Km/h . Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagement sur la chaussée .

Cette ZONE 30 , (*source future de quelques contraintes - réduction importante des vitesses - dont le non respect peut-être sanctionné par une contravention de 4ème Classe - pouvant aller jusqu'à 5000 frcs d'amende , jusqu'à un retrait de 4 points et une éventuelle suspension du Permis de Conduire*) n'a pas été mise en place dans un but importun , mais pour offrir un maximum de sécurité aux usagers empruntant cette portion de route .

DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES

A cet effet , nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques (particulièrement chiens) que toute divagation est interdite .

Indépendamment de l'infraction commise , le propriétaire d'un animal en divagation s'expose aux réparations des dommages perpétrés par son animal . De plus , un animal en liberté (Chien de grande taille) provoque de sérieux désagréments aux personnes rencontrées .

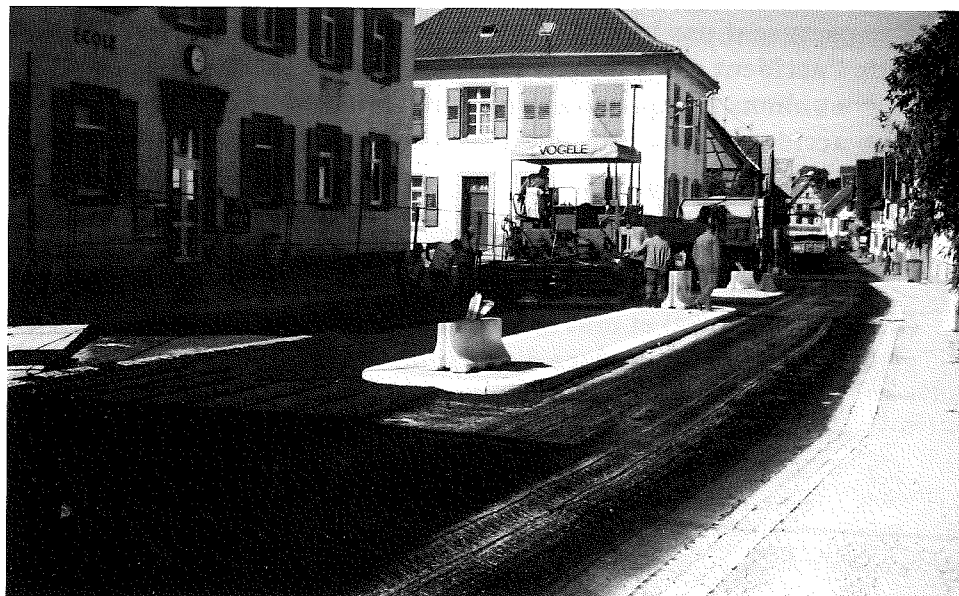
Nous réitérons donc , conformément aux textes en vigueur - Circulaire Ministérielles et Règl Départemental Sanitaire que tout animal domestique doit être tenu en laisse , tant en milieu urbain qu'en campagne .

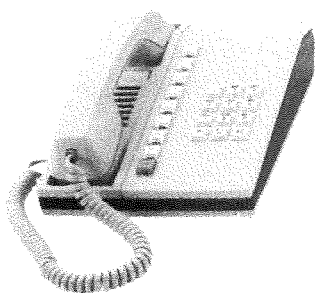
BALAYAGE DES RUES ET NETTOYAGE

Dans notre commune , le balayage et nettoyage des rues incombent aux riverains (Propriétaires ou locataires) dans la limite de leur propriété . Outre l'aspect environnement (une rue propre est plus belle à voir qu'une rue sale) la propreté a également son aspect utile (une rue , des caniveaux , grilles d'égouts bien nettoyés permettent un meilleur écoulement des eaux en cas de pluie diluvienne).

Cette situation est d'autant plus préoccupante en automne où trottoirs et chaussées sont recouverts de feuilles mortes et autres détritits .

Après ces quelques rappels , à chacun de nous d'y trouver ses devoirs et obligations , notre bien-être est à ce prix .





Telephone utile

URGENCES

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Centre Anti Poison	03 88 37 37 37
CHU STRASBOURG	03 88 11 67 68
HOPITAL HAGUENAU	03 88 06 33 33
S O S MEDECINS	03 88 75 75 75
S O S MAINS	03 88 35 45 00
S O S DENTS	03 88 76 86 66

En France près d'une personne sur 100 a faim !

Le Samedi 29 Novembre 1997 s'est tenue à la salle polyvalente de Geudertheim, comme dans plus de 400 communes et plus d'une centaine de magasins, la collecte nationale de denrées non périssables au bénéfice de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

☛ *Merci pour vos dons*

La banque alimentaire, grâce à l'aide de bénévoles, fonctionne toute l'année. Sa vocation est de porter secours aux plus démunis en redistribuant les dons à 80 associations caritatives bas-rhinoises qui peuvent ainsi offrir près de 1.700 000 repas par an.

Son mot d'ordre est : Halte au gaspillage et vive la générosité !

BANQUE ALIMENTAIRE
du BAS-RHIN

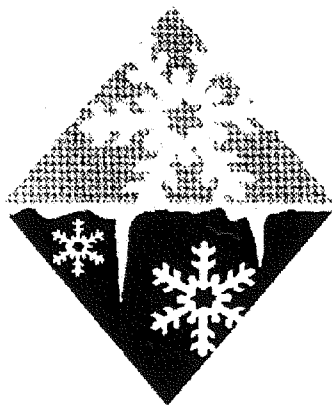


POUR LA LUTTE CONTRE LA FAIM

98, Plaine des Bouchers
67100 STRASBOURG-MEINAU
Tél. 88 40 30 40
FAX. 88 39 23 12

RAMONEUR

L'entreprise KAUFFENSTEIN d'Otterswiller
(☎ 03.88.91.66.72) procèdera au ramonage
des cheminées de Geudertheim dans la
Semaine du 26 Janvier 1998



NOEL.....NOEL.....

En cette fin d'année perturbée, où tant de problèmes s'ajoutent aux malencontreuses réalités pour augmenter cette humeur chagrine dont trop de gens sont affligés, Noël est la trêve bienheureuse.

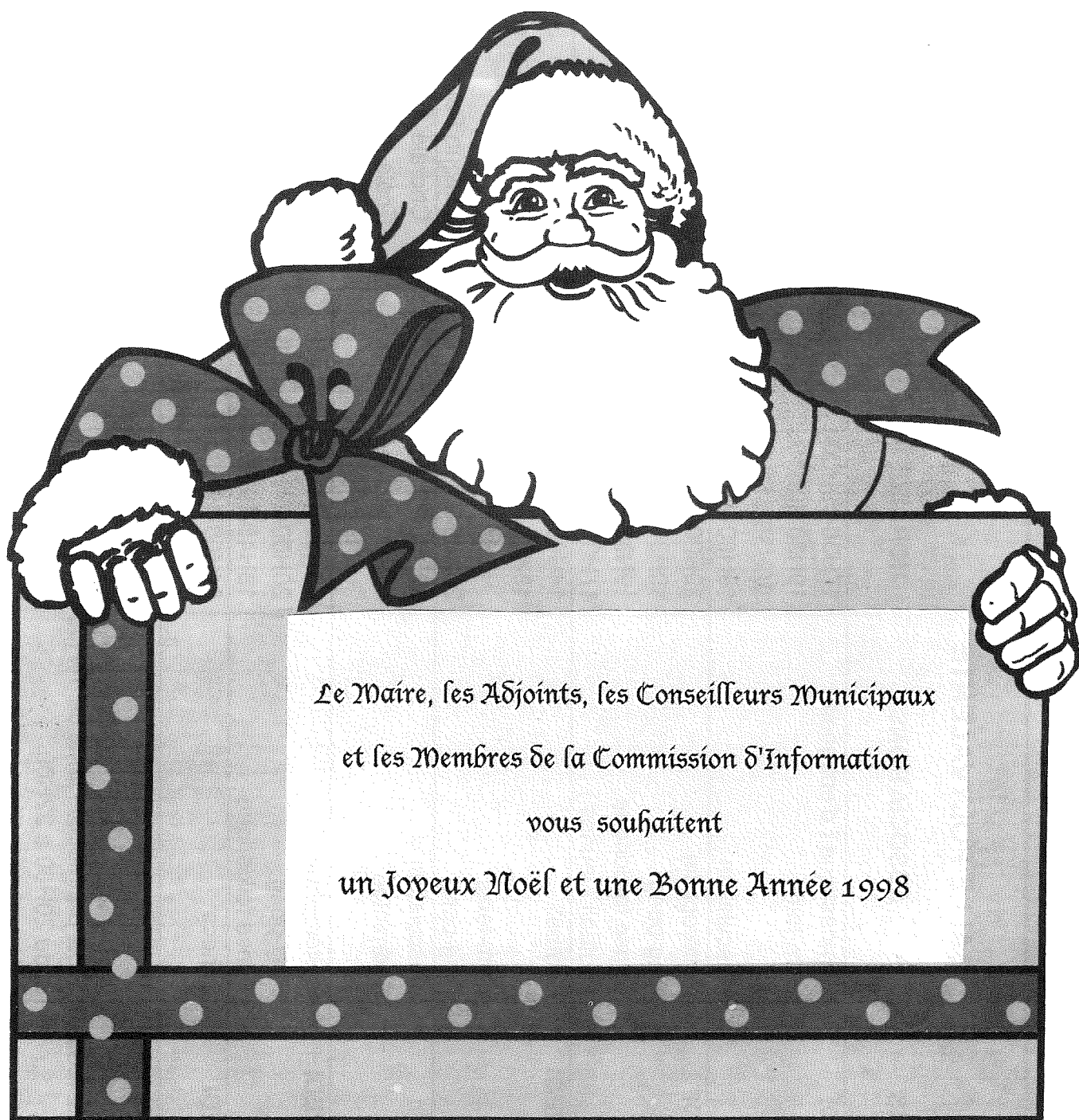
Quand sonnera minuit dans un bruit de cloches et une musique de chants, resplendira la petite église, si déserte durant les dimanches moroses où l'on oublie d'aller prier, mais pleine à craquer ce soir parce que c'est Noël et que les vieilles ferveurs engourdies se réveillent à l'appel de la flûte du berger.

Noël du passé, si plein de souvenirs encore gonflés de sève. Noël où nous évoquons tant de visages chers qui se sont effacés, Noël des époques heureuses, tout chargé d'espérance, tous ces Noëls anciens reviennent en foule à la porte de mon cœur pour raviver des images demeurées intactes au fond de moi.

Je veux me souvenir, ô toi qui est devenu un homme que de ce sourire tendre et ébloui que tu avais près de la cheminée féérique; toi qui est devenu femme, je ne veux voir que ce regard d'enfant devant ta première poupée. Et de tous ceux que le destin a bardé d'aspérités, d'insensibilité, d'égoïsme, je ne veux connaître, au seuil de cette pure et scintillante nuit, que le chœur naïf auquel se mêlait ma voix à l'âge des illusions, de la confiance et de la ferveur.

Ce chœur qui clamait d'une seule âme qu'un enfant était né au monde pour apporter à tous la paix du cœur et la douceur consolante de l'espoir.

JOYEUX NOEL A TOUS



SALLE POLYVALENTE			MAISON DE LA CULTURE				
JOURS	ASSOCIATIONS	HORAIRE	SALLE	ASSOCIATIONS	HORAIRE		
LUNDI	Gymnastique (d'entretien)	17H30-19H00	2	Bibliothèque	16H15-17H15		
	Gym-tonic	19H30-20H15	2				
	Musculation	20H30-21/15	3				
MARDI	Haltérophilie	20H00-22H30	3	Ecole de Musique	16H30-19H30		
	Ping-pong	19H30-22H30	1				
	Danse folklorique	19H30-20H30	2				
	Football (jeunes)	17H00-20H00	1				
MERCREDI	Football	14H00-20H00	1	Bibliothèque	9H00-11H00		
		18H00-20H15				Ecole de Musique	9H15-11H00
	Gym-tonic	idem lundi	2	Musique Paysanne	15H30-19H00		
	Ping-pong	20H00-23H00	1			20H00-22H30	
	Musculation	19H00-20H00	3				Chorale A.E.C.G.
Badminton	19H00-22H	1	Ecole de Musique	16H30-18H30			
VENDREDI	Haltérophilie	20H00-22H30			3	Bibliothèque	17H30-18h30
	Ping-pong	20H00-24H00	1	Ecole de Musique	16H30-18H15		
	Danse folklorique	18H45-19H45	2				
SAMEDI	Echecs	14H00-19H00	4	Bibliothèque	14H00-15H00		
				Ecole de Musique	10H30-17H30		
SOCIETE DE LOISIRS PAROISSE CATHOLIQUE ATELIER A.E.C.G.	1° et 3° mardi du mois de 14H00 à 17H30. de 10H00 à 12H00 certains mercredi (salle4). 1 fois par mois, le lundi de 14H00 à 16H00 et de 20H00 à 22H00.		P.E.E.P. : 3° lundi du mois de 20H30 à 22H00 Theâtre : Octobre à Janvier (le soir)				